

LE FRONDEUR



LE FRONDEUR
VOTEZ TOUS POUR
Messieurs Haussens
Alb. Poulet
Al. Magis
Verdier
Renkin
Blauvalet
Micha
Weef
Chiriac-L. Sombre
Anten
Van Marck

Nos Candidats...

LE FRONDEUR

Journal Satirique paraissant tous les Samedis

ABONNEMENTS :

Un an fr. 5 50

Bureaux :

12 - Rue de l'Etuve - 12

A LIÈGE

RÉDACTEUR EN CHEF

NIHIL

Il n'y a que les petits hommes qui craignent les petits écrits

ANNONCES :

Texte : La ligne . . . fr. 00 25

Illustrées : Par mois » 15 00

RÉCLAMES :

La ligne . . . » 1 00

On traite à forfait.

Toutes les correspondances doivent être adressées au bureau du Journal, rue de l'Etuve, 12, à Liège.

SOMMAIRE : Avant le vote. (Nihil). — Musique politique (Aloes). — La déclaration de M. Schouteten (Aspic). — Pour un fait personnel (Clapette). — A propos de M. Hanssens (Aspic). — Un grief (Clapette). — A Herstal (Aspic). — La persécution (Gil-Blas). — Boîtes aux lettres.

Un vent de fronde,
S'est levé ce matin ;
Je crois qu'il gronde,
Contre?.....

Avant le vote

Au moment où les membres de l'ASSOCIATION LIBÉRALE vont procéder au choix des candidats qui seront les champions du libéralisme dans la lutte prochaine, nous ne croyons pas inutile de faire connaître notre sentiment sur les candidatures connues.

Nous l'avons dit et nous le répétons, les candidatures sont trop peu nombreuses.

Nous aurions été heureux si un grand nombre de candidats avaient sollicité le patronage de l'ASSOCIATION. On eût pu alors former une liste excellente, cuirassée contre les attaques du cléricalisme et le triomphe eût été certain.

Dans la situation actuelle, au contraire, rien n'est moins sûr que la victoire des libéraux et la pénurie des candidats est telle que, sans nous montrer par trop rigides, nous ne trouvons dans le groupe des candidats présentés à l'ASSOCIATION que onze hommes politiques que nous puissions franchement recommander aux suffrages de ceux de nos lecteurs qui font partie de l'ASSOCIATION LIBÉRALE.

Ce sont Messieurs

Hanssens
Alb. Poulet
Al. Magis
Verdin
Renkin
Blanvalet
Micha
Neef
Thiriart-Soubre
Anten
Van Marck

C'est, paraît-il, à M. Julien Warnant, que nous devons cette disette de candidat. Dans le but de sauver son panache et celui de son ami, M. Ziane, le célèbre cumulard a, dit-on, fait les plus actives démarches pour empêcher l'éclosion de nombreuses candidatures.

C'est un grief de plus à ajouter à ceux que le libéralisme progressiste pouvait faire valoir contre M. Warnant.

D'autre part, on assure que, grâce à cette manœuvre de son ami, M. Ziane pourrait bien passer à l'ASSOCIATION.

Et bien, cela serait regrettable.

Nous le reconnaissons volontiers cependant, M. Ziane est un excellent homme; nous convenons même qu'il fait tous ses efforts pour contenter tout le monde, mais, il faut bien le dire aussi, M. Ziane n'est pas et n'a jamais été à la hauteur de ses fonctions; il n'entend rien au département qu'il dirige et son incompétence triomphante lui a fait commettre de ces fautes colossales, dont on rendra solidaiement responsables tous les candidats

libéraux. Si M. Ziane figure sur la liste de l'ASSOCIATION.

En revanche, si M. Ziane n'est pas réélu nous pourrions répondre à la GAZETTE — qui certainement exploitera cette vètile — que l'on ne peut accepter la responsabilité des fautes commises par un conseiller dont on a fait justice.

Deux mots encore.

Nous serions heureux de voir un électeur interpellé les candidats qui ont cru pouvoir se dispenser d'assister aux réunions organisées par les Cercles de quartiers. Cette absence constitue un manque de respect au corps électoral et il convient de protester au nom de celui-ci :

M. Stévant surtout, qui aurait dû se faire pardonner ses accointances avec la famille Orban, s'est rendu absolument impossible en dédaignant de faire voir aux électeurs sa remarquable personne.

On s'en souviendra.

NIHIL.

Musique politique.

Je lis dans les journaux l'appel ci-joint : ASSOCIATION MUSICALE.

Pour rappel, assemblée générale.

Ordre du jour :

QUESTION ÉLECTORALE.

Est-ce que Messieurs les musiciens vont organiser, d'ici au 25 Septembre, des concerts électoraux? — Il paraît que oui : voici le programme de la première séance :

1^{re} PARTIE.

1. La caisse vide, marche triomphale. Verdin.
2. Le Plagiaire dévoilé, ouverture. Polain.
3. La Passerelle, valse sautante. Ziane.

4. L'extension du suffrage, polka. Blanvalet.
5. Le beau danseur, morceau p^r cotillon. Magis.

2^e PARTIE.

6. Le disloqué, morceau fantas-
tique. Warnant.
7. L'amoureux des Dames, ma-
zurka. Micha.
8. Le Phonographe. Quadrille. Larmoyeux.
9. La reine des eaux, valse. Poulet.
10. La débacle cléricale, galop. Légus.

Pour copie conforme

Le Président de l'Association Musicale.
ALOES.

La déclaration de M. Schoutteten

Nous tenons à revenir sur la déclaration si pénible pour lui, mais si énergique de l'honorable M. Schoutteten.

Il nous revient qu'il y a cinq jours au plus, M. Schoutteten était un chaud défenseur de M. Polain.

Il croyait à un coup monté de la part d'adversaires déloyaux, d'ennemis acharnés et, son indignation contre eux il l'a lui-même manifestée, à différentes reprises, de la façon la plus catégorique.

On avait beau lui dire : Mais, assurez-vous donc de la chose, c'est votre droit, votre devoir même.

— Non, répondait-il, non, cela est impossible, je n'y puis croire !

M. Schoutteten, cependant, se dit un de ces derniers jours : « Il faut que je les confonde tous », et s'en alla lire le *procès-verbal d'enquête*.

Il resta atterré, son discours d'hier en témoignage.

Quelle a dû être sa conduite, après avoir pris connaissance de ces pièces accablantes.

Ceci n'est point notre affaire, en ce qui regarde son attitude vis à vis de celui qui, il y a quelques jours encore, était son ami ; mais nous pouvons apprécier la conduite si digne, si loyale qu'il a tenue au Cercle libéral du Nord.

Son émotion, contenue difficilement, disait assez les souffrances qu'il avait dû ressentir avant de prendre cette suprême détermination : déclarer devant tout un public que « cet ami d'hier, il le désavouait, et qu'il était indigne de recevoir un mandat public ! »

Sa tenue correcte, ferme, solennelle — car il semblait prononcer un discours funèbre — a considérablement ému l'auditoire.

Pardon !

Une partie de l'auditoire !

Car, une chose qui m'écœure, qui m'afflige pour mes concitoyens, c'est que devant les déclarations de cet homme, si profondément honnête, quelques amis maladroits aient encore trouvé des battoirs, pour applaudir « ce monsieur » qui venait d'être exécuté d'une façon si complète lorsqu'il est venu — avec

le toupet que l'on sait — renouveler ses plates explications.

Ces amis acharnés du candidat impossible rendent à celui-ci un bien mauvais service ! Ils le regretteront bientôt !

ASPIC.

Pour un fait personnel.

Mercredi dernier, en réponse à un article dans lequel j'appréciais, selon mon droit, la personnalité et les façons de M. Anatole de Lezaack, candidat indépendant — comme les Etats-Unis — ce monsieur m'a écrit une lettre d'insultes m'annonçant une provocation. J'ai immédiatement prié deux de mes amis de se mettre en rapport avec les témoins de M. de Lezaack. Quand celui-ci a vu que l'intimidation ne réussissait pas, il a baissé pavillon et, de reculade en reculade, il en est arrivé à une platitude de beau calibre.

Seulement, comme M. de Lezaack m'a traité de lâche, dans une lettre digne de passer à la postérité, j'ai droit à une réparation ou à des excuses. Si dans les vingt-quatre heures M. de Lezaack (Anatole pour les dames), ne m'a pas donné satisfaction, je ferai justice de ce saltimbanque (avec pièces à l'appui), dans le numéro du *Frondeur* qui paraîtra lundi.

On verra comment un Cassagnac se transforme en un Dorlodot.

CLAPETTE.

Information

Nous apprenons que M. Larmoyeux de Moreau, vient de retirer officiellement son patronage à la candidature de M. Polain.

A propos de M. Hanssens.

Nous avons prouvé, jusqu'à présent, à l'honorable candidat progressiste, que nous lui étions très sympathiques.

Il a des convictions, c'est un libéral sincère et par dessus tout, un honnête homme.

Malheureusement, M. Hanssens a dans le caractère un petit coin de légèreté qu'il ne nous déplaît pas de mettre en relief, aujourd'hui même.

A plusieurs reprises, « à la Chambre », il a commis quelques bévues, ou plutôt quelques traits d'enfant terrible qui ont frappé ses meilleurs amis.

Avant-hier soir encore, à la Comète, ce petit travers s'est dessiné, s'est même accentué tout particulièrement à propos de l'incident... ou plutôt de l'accident Polain.

Les exécutions en règle de Jules-Adonis venaient de se terminer ; M. R. Schoutteten, conseiller communal, — un honnête homme s'il en fut — venait de faire cette pénible déclaration, — Dieu sait ce qu'elle a dû lui

coûter de force et de civisme, à savoir que son devoir était de déclarer la candidature Polain impossible ; des orateurs s'étaient succédé pour accabler le candidat des dames ; en un mot, Jules Adonis était fini, roulé, blackboueté, lorsque M. Hanssens se voit tout à coup interrogé sur la question du gaz.

Les débats sur la précédente affaire étaient clos, bien clos.

M. Hanssens se met en devoir de répondre :

Sur la question du gaz ? Non pas ! non, il lui faut aller de sa petite espièglerie, ou il ne sera pas satisfait.

Il vient déclarer ; il faut sauvegarder la dignité de l'administration communale et qu'il s'élève avec énergie contre la communication de pièces confidentielles !!!

Mon cher Monsieur Hanssens, gardez toute votre énergie pour défendre une meilleure cause, celle de l'extension du droit de suffrage, par exemple, la pièce dont il s'agit est non un dossier, comme on le répète improprement, mais une enquête, qui n'a rien de confidentiel, puisque M. Ancel et quinze témoins peuvent le faire connaître autant qu'ils veulent.

Au surplus, et après la déclaration si énergique, si loyale, si digne de l'estimable M. Schoutteten vous auriez du comprendre, et vous l'aurez compris — après réflexions — que la dignité de l'administration communale — qui n'était pas en cause — passe bien après la dignité de l'homme.

Qu'il est du devoir — notez-le bien — du devoir d'un citoyen honnête, de faire le jour autant qu'il le peut sur la moralité d'un candidat briguant un poste d'honneur et, du devoir d'un conseiller communal d'éclairer ses commettants.

Vous vous êtes aliéné bien des sympathies, nous le regrettons.

Nous avons dit combien nous apprécions votre caractère loyal et vos convictions, à très peu de choses près inébranlables. C'est pourquoi nous prions nos lecteurs de passer un bon coup d'éponge là-dessus et qu'ils votent, quand même pour vous ; car vous avez bien mérité du libéralisme.

ASPIC.

Un grief

Ce pauvre Blanvalet, le voilà propre !

Mais aussi, quel besoin avait-il de poser sa candidature ? Il devait bien se dire que l'on irait fouiller dans sa vie privée ; que son crime ne pourrait rester caché ; que tous les doctrinaires désireux de voir échouer le champion du droit de suffrage ne manqueraient pas d'exploiter un grief auprès duquel les faits reprochés à Polain ne sont que de la Saint Jean.

Je sais bien que le secret avait été gardé jusqu'à présent ; je n'ignore pas que deux ou trois amis éprouvés — dont l'amitié avait survécu à cette révélation — connaissaient seuls la culpabilité manifeste de Blanvalet ;



A quel imbécile pourrions-nous
offrir une candidature pour ces
satanées élections?.....



Un candidat de poids pour
le quartier de l'Est.
S'appuyera fortement sur
la rue Grétry.



L'ami tu ne connais pas
ce bon métier de mendiants!

Hein!



Un indépendant



Un troupeau de cléricafards conduit au Serin par leur Cornac.

Le 25 octobre 1891.

Tempe

Chez la Femme-Chien



Dis donc, Ernestine, est-ce ta cousine celle-ci? — Heïn!
— Puisque tu dis toujours que tes parents sont des chiens !!

LA FOIRE

La belle Sticha.



Elle est Marocaine; mais on dirait plutôt qu'elle est du pays de la grasse !!!

Un chef
d'orchestre
qui bat
mieux
sa
femme
que la mesure.



à l'Extérieur

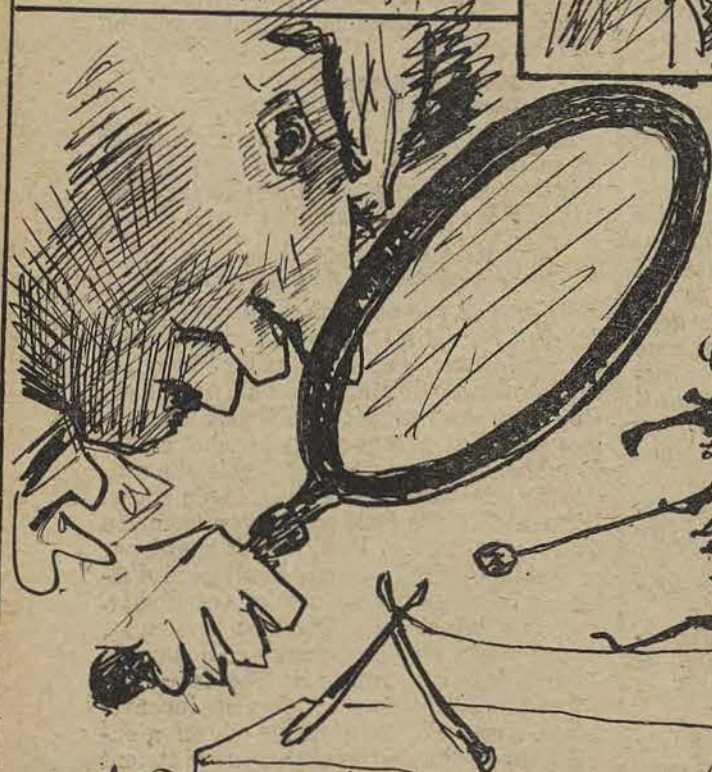


La Sirène



à l'intérieur

N'y allez pas;
contentez-vous de
regarder celle de l'Extérieur.



Cirque des puces



M^{lle} Blanche; danse sur la corde et fait le grand écart...
..... tout comme certaines dames de la haute!

L'homme-Éponge.



Ressemble
étonnamment
au torse antique
appelé l'Homaphrodite
seulement celui-ci

(il s'agit de l'homme-éponge) est père de
trois enfants, ce qui le fait
aussi ressembler à ... Badet-Roussel!

mais dame ! en temps d'élection, les secrets les mieux gardés deviennent ceux de M. de Lezaack — je veux dire de Polichinelle — et les adversaires d'un candidat quelconque sont vite en mesure d'exploiter contre lui, jusqu'aux boutonnières de ses caleçons, et, à plus forte raison des faits capables de démolir les réputations les mieux établies.

Car, faut-il le dire ! le grief reproché à Blanvalet, est de ceux que Polain lui-même ne pourraient réduire à néant :

Blanvalet est trop jeune !

Il n'a que vingt-sept ans !

L'état-civil en fait foi, et ce dossier ne peut-être anéanti.

C'est ce que plusieurs de ses concurrents font remarquer avec raison.

« Vous comprenez, disent-ils, Blanvalet n'était pas trop jeune lorsqu'il s'agissait simplement de faire des conférences anticléricales ; il avait même l'âge voulu pour écoper de temps en temps quelques milliers de francs de dommages-intérêts que lui réclamaient ces bons curés, mais pour occuper une place que nous préférons garder pour nous et nos amis, il est trop jeune. »

Malgré nos sympathies pour Blanvalet, je ne puis combattre des arguments comme ceux-là M. Warnant et les autres ont raison.

Où irions-nous, grand Dieu ! si les électeurs s'habituèrent à envoyer des hommes jeunes et ardents dans les assemblées délibérantes.

Plus mêche alors d'aller sommeiller un brin aux séances en digérant son café.

Impossible de faire passer tranquillement, comme une muscade, les propositions un peu dures ; les jeunes voudraient parler, discuter et alors, adieu beaux jours et tranquillité.

Et puis, que deviendrait l'influence des hommes mûrs, habitués à commander, d'un geste à toute une assemblée.

La jeunesse ne respecte plus rien et si des candidats peu mûrs étaient élus, ils seraient ma foi capables de tenir irrespectueusement têtes à ces vénérables chefs de parti ; qui sait s'ils ne les traiteraient pas de vieilles perruques !

Non, décidément, ce qu'on reproche à Blanvalet est sérieux.

Je conçois que l'on nomme un candidat complètement ramolli ; voire même un gaga. J'admets que l'on fasse passer des imbéciles qui s'entendent en politique et en administration, comme un hyppopotame dans la confection des dentelles ; à la rigueur, j'admettrais que l'on acclamât un filou intelligent ou un sourd-muet de naissance.

Mais un jeune homme, jamais !

CLAPETTE

A Herstal.

— Nous avons omis de raconter la réception à Herstal de M. le gouverneur de la province, dimanche dernier.

M. le gouverneur s'était rendu à la revue scolaire que l'on faisait à propos des fêtes organisées dans cette localité.

Quand M. de Luesemans se présenta, accompagné de la députation permanente, le comité... peu officiel le reçut, les uns fumant, les autres le chapeau sur la tête. C'était édifiant.

La fête allait commencer.

Mais M. le gouverneur aurait bien voulu s'asseoir.

Il jetait parfois un oeil désespéré autour de lui.

Pas le moindre strapontin à se mettre sous... son auguste train.

Enfin, quelqu'un s'aperçut de son ennui et dépêcha quelqu'un au café le plus proche.

L'ambassadeur revint bientôt, portant triomphalement une misérable chaise en bois.

Le gouverneur s'assit tout de même, esquissant une légère grimace.

La fête commença.

Le gouverneur marquait son malaise par des soubresauts significatifs, mais que ne comprenait guère son entourage.

Enfin, n'y tenant plus, il se leva et réclama la parole pour prononcer quelques paroles de remerciement.

Il dit en terminant : Messieurs ! vous ne pourriez comprendre quelle a été aujourd'hui ma douleur... je veux dire mon bonheur de voir défiler devant moi ces phalanges enfantines, non, Messieurs, cette chaise de bois, je ne l'oublierai jamais de ma vie !

ASPIC.

Persécution.

Vous est-il arrivé quelquefois d'être poursuivi par un refrain idiot, comme : *Tiens, voilà Mathieu ! ou Tant pis pour elle ?* Oui, évidemment. Vous connaissez cette persécution horripilante de se sentir une scie fichée dans la cervelle et de ne pouvoir s'en débarrasser. Qu'on soit gai, qu'on soit triste, qu'on traverse des circonstances solennelles, l'air maudit qui chante en vous ne veut plus vous lâcher. Vous lui appartenez, vous êtes sa chose, il vous domine, et je me souviens de l'aventure d'un auteur dramatique célèbre qui, la nuit de ses noces, se brouilla avec sa femme, parce qu'ayant tout le temps sur les lèvres, malgré lui, le refrain alors célèbre *Ohé ! les p'tits agneaux*, il perdait à chaque instant la notion de la situation.

Plus dramatique encore est l'aventure du poète M***, un Parnassien bien connu, qui vient d'être la victime d'une persécution de ce genre.

M***, dont plusieurs volumes de poésies ont paru chez Lemerre, était un garçon d'un incontestable talent. Evidemment il pensait creux, mais il rimait riche, ce qui est plus que suffisant pour les bonnes gens qui paient trois francs cinquante un volume de vers. Bref, il avait eu de véritables succès, mais des succès peu nourrissants, car il était resté si malheureux qu'il dinait pour vingt-deux sous et ne changeait de linge qu'une fois tous les quinze jours.

Pareil état de choses ne pouvait durer. Et, comme sa dignité l'empêchait d'être décroqueur ou commissionnaire, il se mit à composer des chansons pour les cafés-concerts.

C'était honteusement, presque craintivement, qu'il les perpétrait, et pour rien au monde, il n'aurait voulu qu'on l'en sût l'auteur.

Plusieurs de ces productions firent leur chemin. L'une d'elles, les *Pieds de ma sœur*, fut chantée dans toute la France :

Rose du Bengale
Ou pois de senteur,
Rien de ça n'égale
Les pieds de ma sœur !...

Vous vous souvenez peut-être de ça.

Les *Pieds de ma sœur*, dont la musique était très vive et très gaie, l'avaient poursuivi pendant plusieurs mois, mais il avait fini par se délivrer de cette obsession musicale. Malheureusement, il ne devait pas toujours en être ainsi.

M***, voici de cela deux mois, portait à son éditeur une « composition » nouvelle. Elle était digne des précédentes, et cela s'appelait : *Ma Fleur* ! Un seul extrait suffira à en donner une idée.

J'avais une fleur sauvage
Ousque nul n'portait la main,
Mais v'là qu'avec Mathurin
J'm'en suis été dans l'bocage...

REFRAIN

Ce jour-là, malheur, malheur !
J'ai perdu ma pauvre fleur ?
Et cela finissait ainsi :

Mathurin m'endra l'honneur,
Mais qu'est-ce qui m'endra ma fleur !

L'éditeur fut enthousiasmé et confia la musique de cette idylle à un spécialiste qui, très justement se qualifie lui-même d'illustre.

La musique fut aussi réussie que les paroles. C'est quelque chose d'enlevant comme les *Pompiers de Nanterre*. Lorsqu'on l'entendait, il était véritablement impossible de ne pas marquer le pas.

Ma Fleur ! devait être la perte du pauvre Parnassien. Il ne l'eut pas plus tôt fredonnée une douzaine de fois que le maudit refrain s'implanta dans sa mémoire, s'y installa, y fit son lit, et y devint admirablement encombrant.

M*** s'asseyait-il à sa table pour composer quelque fraîche églogue ou quelque méditation dans la manière de Lamartine, une voix enrouée se mettait à fredonner dans son for intérieur :

J'avais une fleur sauvage
Ousque nul n'portait la main...

Et plus il faisait d'efforts pour escalader les sentiers ensoleillés de l'Hélicon, plus la voix devenait enrouée, plus elle lui répétait avec des accents canailles :

Mathurin m'endra l'honneur,
Mais qu'est-ce qui m'endra ma fleur ?

Puis, voici que peu à peu, chaque fois que l'obstiné refrain lui revenait, il s'était mis à se représenter, par les yeux de l'imagination, la fiancée de Mathurin telle qu'elle eût été si elle avait existé. Il la voyait en cotillons sales, les poings sur la hanche, coiffée d'un bonnet de coton. Quelquefois elle conduisait une vache toute crottée de bouse. D'autres fois elle était suivie d'un troupeau d'oies grouillantes. Bref, il était hanté par ce fantôme rural, comme l'halluciné d'Alexandre Dumas par un squelette et un chat.

C'était intolérable. D'autant plus que, plus il allait, plus la conduite de Jeannette — une intuition lui avait appris qu'elle s'appelait Jeannette — devenait inconvenante. Aux couplets primitifs, elle en ajoutait à chaque instant de nouveaux qui étaient d'un salé révoltant. Ces couplets naissaient d'un bloc dans la tête du pauvre M***, qui, de désespoir, se donnait des coups de poing contre les tempes. Il se surprenait à écrire des strophes dans le genre de celle-ci :

Lorsque le soleil d'or dans la pourpre se couche,
Un hymne malgré moi s'échappe de ma bouche,
Et monte vers le Seigneur.
Malheur! j'ai perdu ma fleur!

Malheureusement, ce n'était pas encore là que devait s'arrêter cette persécution. M*** devait fatalement être saisi d'un redoutable, et en arriver à être obligé de fredonner le refrain comme certaines personnes se croient obligées de cligner les yeux ou de remuer le nez à de certains moments. Le soussigné connaît ça... Quand ces envies là vous prennent, il faut qu'on les mette à exécution, dût le ciel suffoqué tomber sur votre tête. Cinquante fois par jour, on entendit M*** grogner, d'un air navré, en remuant les bras :

J'avais une fleur sauvage...

Les choses en vinrent à tel point qu'avant-hier, chargé de prononcer un discours funèbre sur la tombe d'un de ses confrères, au cimetière, il ne put se retenir, et au moment où il allait prendre la parole sur les bords de la fosse, il entonna avec des larmes dans la voix :

Malheur! j'ai perdu ma fleur!

On le crut fou. On l'emmena. Il sanglotait:

* * *

Et voilà pourquoi, hier matin, les voisins de M*** ont senti une odeur de charbon sous sa porte. Voilà pourquoi il avait tenté de s'asphyxier avec la canne!

On a pu le rappeler à la vie, mais la première parole qu'il a faiblement murmurée en rouvrant les yeux a été:

Mathurin m'endra l'honneur,

Mais qu'est-ce qui m'endra ma fleur?

Le malheureux est à peu près fou.

GASTON-VASSY.

Boîte aux lettres.

Nous recevons la lettre suivante:

Monsieur le Rédacteur du FRONDEUR,
En rentrant à Liège, j'apprends qu'un article de votre journal, sans oser me nommer, m'a mis en cause comme professeur du Conservatoire et collaborateur pour les choses de la musique seulement, à la GAZETTE DE LIÈGE. Je n'opposerai qu'un démenti à vos diverses allégations: elles sont toutes absolument contraires à la vérité; elles ont révolté tous ceux qui me connaissent et tout d'abord M. le directeur du Conservatoire de Liège. Si LES FAITS QUE L'ARTICLE DU FRONDEUR RELATE ÉTAIENT VRAIS, écrit-il, SI UN DE MES PROFESSEURS AVAIT PU ÊTRE ASSEZ OUBLIEUX DE SA DIGNITÉ POUR APPRENDRE À SES ÉLÈVES BIEN AUTRE CHOSE QUE LA MUSIQUE, CE PROFESSEUR EUT ÉTÉ IMPITOYABLEMENT CHASSÉ. Inutile d'ajouter que depuis bientôt trente ans que j'occupe les fonctions de professeur au conservatoire, jamais pareil reproche n'a été articulé contre moi. Monsieur Radoux est là pour l'attester, prêt à déclarer au surplus que la classe des petites filles n'a jamais été retirée à M. Ghymers Monsieur. Et Ledent, qui a fait l'intérim de la direction, avant l'entrée en fonction de Monsieur Radoux, ne pourra, JE LE SAIS, que confirmer les dires de mon directeur, et vous certifier pareillement « QU'IL N'A JAMAIS ÉTÉ QUESTION D'UN CHANGEMENT DANS MES ATTRIBUTIONS, PENDANT CET INTÉRIM, PAS PLUS QU'AVANT NI APRÈS. Je me contente pour aujourd'hui, d'opposer à la calomnie ce témoignage de mes chefs, si vous n'en êtes pas satisfait il

ne tiendra qu'à vous, Monsieur, que nous appellions la justice à statuer sur la valeur de vos allégations. Veuillez insérer ce démenti dans votre plus prochain numéro et agréer, Monsieur, mes civilités empressées.

JULES GHYMERS.

Réponse à M. Ghymers

Li ci qu'est rogneu kis' grette, dit le vieux proverbe wallon.

Il paraît que nos questions à Légius ont chatouillé M. Ghymers et qu'il s'est gratté.

Le résultat de ce grattage a été une épître où il nous donne un démenti, avec des moyens jésuitiques dont nous ferons facilement justice.

Nous avons donné à M. Ghymers notre nom véritable et notre adresse en lui faisant savoir que nous nous tenions tout à sa disposition pour lui donner les explications ou satisfactions qu'il pourrait désirer, soit devant la justice soit sur tout autre terrain qu'il préférerait choisir. Nous lui renouvelons notre offre.

Ici nous ne répondons que quelques mots :

Nous ne méritons ni acceptons le démenti de M. Ghymers, qui s'est si facilement reconnu dans notre article et maintenons notre dire.

Seulement ce professeur ultramontain se sent franc actuellement, parce que des faits auxquels nous avons fait allusion, sont couverts par la prescription. Il part de là pour se faire donner un certificat de M. Radoux, directeur du Conservatoire.

M. Radoux n'avait rien à faire ici, car il n'était pas directeur lorsque ces événements ont eu lieu, mais nous tenons bonne note de ses paroles, pour les lui rappeler au besoin et pour le sommer lorsque ce sera nécessaire, de les mettre à exécution.

Nous citerons ce passage d'une lettre écrite, il y a un peu plus de quinze jours, par un des principaux administrateurs de la sainte Gazette.

Le voici :

« Je ne puis vous laisser ignorer que M. Ghymers a été houspillé de la belle façon par un journal satirique, qui lui a remis en mémoire ce qui s'était passé, il y a neuf ans. »

Nous ne voulons pas jeter d'autres noms dans ces débats, (nous les tenons à la disposition de qui de droit), parce qu'ils sont honnêtes et respectables, appartenant à celles qui ont refusé de se prêter aux fantaisies érotiques du professeur-rédacteur.

Ce qui nous étonne, c'est qu'on n'ait pas porté M. Ghymers comme candidat aux prochaines élections communales, il aurait pu demander à être échevin de l'instruction et il aurait mis en musique la poésie sacrée ou plutôt la sacrée poésie que les hauts faits du vicaire Duchesne ont inspirée à un des bardes de la sainte Gazette, on l'aurait apprise comme chant national aux élèves de nos écoles.

En attendant, le séduisant professeur continue à donner ses leçons au Conservatoire et au couvent du Sacré Visicère et à collaborer à la feuille de la rue de l'Officiel.

Nous espérons que M. Ghymers, connaissant notre nom, s'adressera directement à nous: toutefois, s'il veut continuer le débat devant les lecteurs, nous nous tenons à sa disposition et même s'il le désire, pour ne pas ennuyer les lecteurs du *Frondeur* de sa triste personne, nous mettons un journal spécial à sa disposition.

VERAX.

Petite correspondance

M. O.-C. N° 1 Poste restante, Liège, l'abonnement au *Frondeur* illustré est de 5,50.

Escrime.

M. Savat, professeur. Leçons particulières. S'adresser tous les jours de midi à une heure au local de la Société libre de Gymnastique et d'Escrime (Galerie du Gymnase).

Théâtre royal de Liège.

Direction de M. Edmond Giraud.

Bureau à 6 1/2 h. Rideau à 7 h.

Dimanche 9 et Lundi 10 Octobre 1881.

La Jeunesse des Mousquetaires

Drame à grand spectacle en 5 actes et 12 tableaux par A. Dumas.

Vu son importance, cet ouvrage sera joué seul.

Dimanche 16. Une seule représentation donnée par M^{lle} Sarah Bernhardt, et sa troupe, composée de 30 personnes.

Le spectacle se composera de la *Dames aux Camélias*.

Loges avec salon, 1^{er} et 2^e rang, fr. 3-50; Fauteuils d'orchestre, baignoires, loges de balcon, loges de côté, 1^{er} et 2^e rang, fr. 3-00; stalles, balcon, fr. 2-50; parquet, fr. 2-00; parterres, secondes loges, amphithéâtre des secondes, fr. 1-50; loges des troisièmes, fr. 1-00; amphithéâtre, 50 c.

Il sera perçu 50 centimes par places prise à l'avance au bureau de location, qui est ouvert tous les jours, de 11 heures du matin à 4 heures de l'après-midi.

Théâtre du Pavillon de Flore.

Direction Ruth.

Bureau : 6h. 1/2. Rideau : 7 h.

Samedi 8 Octobre 1^{re} représentation de : *Mesdames de Montenfiches*, comédie en 3 actes, par Marc-Michel et Eugène Labiche.

Intermède (entièrement nouveau) par M^{lles} Laure Dubrée, Soll et M. Darville.

Une Fille terrible, comédie en 1 acte.

Dimanche 9, représentation extraordinaire, 6^e représentation de : *Miss Multon*, comédie en 3 actes par Meilhac et Halévy.

Concert par M^{lles} Laure Dubrée, Soll et M. Darville.

7^e représentation de : *Le Réveillon*, comédie en 3 actes, par H. Meilhac et L. Halévy.

8^e représentation de : *Les Maris me font toujours rire*, comédie en 2 actes par Jaime fils et Delacour.

Ordre : 1. Miss Multon ; 2. Les Maris ; 3. Intermède ; 4. Le Réveillon.

Lundi 10 octobre 1^{re} représentation de : *SIR LÉO* le premier ventriloque du monde. — Miss Multon. — Intermède. — Le Réveillon.

Prix des places; fauteuils, 2 fr.; parquet, fr. 1-50; stalles 1 fr. pourtour et galeries 75 cents. (En location 10 centimes en plus).

On peut se procurer des cartes à l'avance : au Pavillon de Flore, rue Grande-Bèche, 15, et chez M. Thiry (magasin de cigares), place de la Cathédrale, 2.

Liège. Imp. E. PIERRE et frère, r. de l'Étuve.

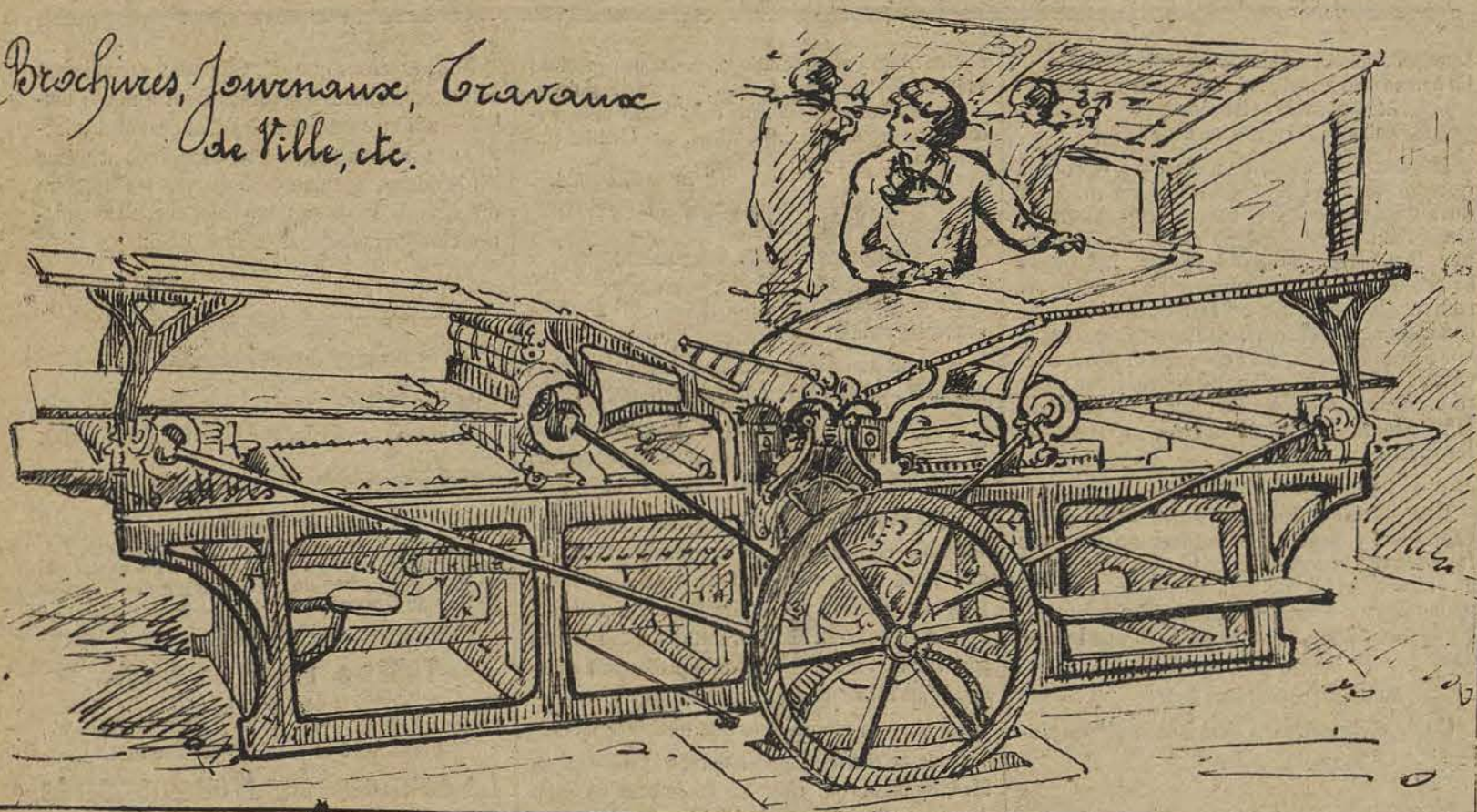
ÉTABLISSEMENT TYPOGRAPHIQUE

Rue de l'Elise, 12

Em. Pierre et Frère

Rue de l'Elise, 12

Brochures, Jouvances, Gravures
de Ville, etc.



TRINCK-MALL
PARC D'AYROY
à 4 HEURES
TOUS LES JOURS
CONCERT DE
SYMPHONIE
(Directeur: M. MEURON)
N.B. En cas de mauvais
temps, le concert est donné à
9 heures du soir, à la
TAVERNE DE STRASBOURG
rue Lulay 4

A black and white illustration of a building with a prominent dome and arched windows. In the foreground, several people are seated at tables, some holding glasses, suggesting a social gathering or concert. A band of musicians is visible on the right side of the image, playing instruments. The scene is set outdoors, with a paved area in front of the building.